



La troisième édition du Marathon de Bordeaux a lieu le samedi 15 avril en soirée. 19 000 personnes sont d'ores et déjà inscrites aux différentes courses. Dans le contexte de l'état d'urgence institué au plan national, la Préfecture a souhaité revoir à la hausse le dispositif de sécurité prévu pour cette manifestation.

Elle demande notamment une protection du village départ / arrivée, une sécurité renforcée sur les points de rassemblement et une protection des rues offrant de longs itinéraires. Il faudra par exemple positionner des véhicules légers et des camions le long du parcours, installer des plots en béton, mettre des portiques pour accéder à certaines zones. Des équipes de sociétés privées seront aussi mobilisées pour la fouille des sacs.

Ces mesures vont engendrer un coût supplémentaire d'environ 100 000 euros. Réunis en bureau hier après-midi, avant le conseil métropolitain de ce matin, les élus de l'agglomération ont décidé que Bordeaux Métropole et les quatre communes traversées par les courses (Bordeaux, Mérignac, Talence et Pessac) participeraient à hauteur de 30 000 euros, le reste sera versé sur un bilan financier final produit par le club ASPTT.

Cette année, le club a confié l'organisation du Marathon à la société Iron Man qui a racheté la division sports du groupe Lagardère aux manettes des deux premières éditions. En 2015 et 2016, la manifestation avait été déficitaire pour les organisateurs. « Nous avons une gestion

drastique des budgets, nous ne laissons rien au hasard », a indiqué à « Sud Ouest » hier Guillaume Louis, directeur marketing de la société Iron Man. « Notre objectif à Bordeaux est bien entendu l'équilibre financier, gage indispensable pour la tenue de nouvelles éditions » •

Photo : 19 000 coureurs sont inscrits pour cette nouvelle édition © ARCHIVES FABIEN COTTEREAU / SUD OUEST